



ACTION 34A DU PAPI COMPLET DE L'ARGENS  
ET DES COTIERS DE L'ESTEREL :  
AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA  
NARTUBY AMONT

COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE (83)



CONSTITUTION DE SERVITUDES DE PASSAGE  
DE RESEAUX HUMIDES ET SECS

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE  
CHATEAUDOUBLE (VAR)

PIECE 9 – AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION INTER  
ADMINISTRATIVE

FEVRIER 2024



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

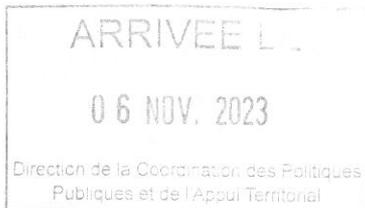
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PREFECTURE DU VAR

06 NOV. 2023

BUREAU DU COURRIER

**Direction régionale  
des affaires culturelles**



PREFECTURE DU VAR

Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement et du  
développement durable  
bd du 112ème régiment d'infanterie  
83070 TOULON CEDEX

Service régional de l'archéologie

**N° 4833**

Affaire suivie par :  
Corinne LANDURE  
Tél. : 04 42 99 10 13  
corinne.landure@culture.gouv.fr

Aix-en-Provence, le 30/10/2023

**Réf SRA: CL /43193**

**Objet : 83 - CHATEAUDOUBLE - Action 34 PAPI de l'Argens et des  
Côtiers de l'Estérel - EI**

Je vous informe que je n'édicterai, sur le projet cité en objet, aucune prescription archéologique en application de la réglementation relative à l'archéologie préventive (livre V du Code du patrimoine).

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Xavier DELESTRE



**Sapeurs-Pompiers  
du Var**

---  
Direction départementale



**GROUPEMENT DE LA RESILIENCE DES TERRITOIRES**

Service : Aménagement du Territoire

NUMERO :

Affaire suivie par : SF/VP/NP

Téléphone : 04 94 60 37 93

006594

Le Muy, le 14 NOV. 2023

Le Directeur Départemental

à

A l'attention de Madame  
Sophie Bastrios  
Direction de la coordination des  
politiques publiques et de  
l'appui territorial  
BEDD  
CS 31 209  
83 070 TOULON cedex

**Objet :** Commune de Chateaudouble – Projet de constitution des servitudes pour le passage des canalisations souterraines d'eau potable et d'assainissement/ action 34 du PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel

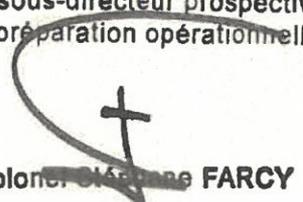
**Réf. :** Votre courrier du 20 octobre 2023

Par courrier en date du 20 octobre 2023, vous sollicitez l'avis du SDIS concernant le projet de 3 aménagements prévus à l'action 34 du PAPI complet de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel situés sur le territoire de Chateaudouble, en partie amont du cours d'eau de la Nartuby.

Il est prévu la réalisation d'aménagements hydrauliques sur la Nartuby, afin de restaurer l'espace de mobilité et les fonctionnalités du cours d'eau sur plusieurs sites présents sur un tronçon de 2 km entre l'amont de la confluence avec le Bivosque et l'aval de la confluence avec le Riou de Ville, afin de protéger le territoire contre les inondations.

Après étude des pièces relatives au dossier, nous n'avons pas de remarques complémentaires à formuler, ce projet ne compromettant pas le passage des engins de secours et respectant les caractéristiques des normes engins (cf. Arrêté du 31/01/1986 modifié).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. **Le sous-directeur prospective et préparation opérationnelle**

  
Colonel Stéphane FARCY



Toulon, le **27 NOV. 2023**

**Délégation Départementale du VAR**

**Service santé environnement**

Affaire suivie par : Alexandra MURIEL  
Téléphone : 04 13 55 89 28  
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr  
Réf. : DT83/SE/AM/2023/ *642*  
P.J. :

**Le directeur général**

à

Préfecture du Var

Bureau de l'environnement et du  
développement durable

Boulevard du 112ième Régiment d'Infanterie  
B.P. 31209  
83070 TOULON Cedex

**Objet : CHATEAUDOUBLE - Consultation des services – Constitution de servitudes pour le passage de canalisations souterraines d'eau potable et d'assainissement » sur le territoire de la commune de Châteaudouble, en partie amont de la Nartuby**

**V/Ref :** Votre transmission du 20 octobre 2023 – Dossier suivi par Sophie BASTRIOS

Dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'établissement de la servitude administrative conférant à la DPVA le droit d'établir des canalisations souterraines nécessaires à la réalisation du projet précité, vous avez sollicité mes services pour avis.

Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captages destinée à l'alimentation en eau potable (AEP).

Aucun autre enjeu sanitaire n'étant identifié sur ce dossier, **je vous informe de l'avis favorable de mes services.**

Pour le directeur général de l'agence  
régionale de santé PACA  
par délégation, 

L'ingénieur du Génie  
Sanitaire  
C. DE DONATO

**Sujet :** Tr: Tr: [France transfert] pli reçu de sophie.bastrios@var.gouv.fr : DPVa action n°34 du PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel

**De :** GROSSO Jean-Baptiste (Chargé de mission PAPI) - DDTM 83/SPP <jean-baptiste.grosso@var.gouv.fr>

**Date :** 18/12/2023 11:15

**Pour :** BASTRIOS Sophie - 83 VAR/PREFECTURE/DCPPAT/ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE <sophie.bastrios@var.gouv.fr>, FALOURD Catherine - 83 VAR/PREFECTURE/DCPPAT /ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE <catherine.falourd@var.gouv.fr>

**Copie à :** "BIELEN Olivier (Chef de service) - DDTM 83/SEBIO" <olivier.bielen@var.gouv.fr>, COQUELET Godefroy - DDTM 83/SPP/MTEM <godefroy.coquelet@var.gouv.fr>, FAVALLI Josiane - DDTM 83/SPP/PSIGP/BSIG <josiane.favalli@var.gouv.fr>, LEONARD Carine - DDTM 83/SPP <carine.leonard@var.gouv.fr>

Bonjour Mesdames,

en réponse à votre consultation du 20 octobre dernier relative à la constitution de servitudes pour le passage de canalisations souterraines d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de la commune de Châteaudouble, en partie amont de la Nartuby, par la communauté d'agglomération "Dracénie Provence Verdon agglomération dans le cadre de l'action 34 du programme d'action et prévention contre les inondations de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel, je vous informe que ce projet n'appelle pas d'observations particulières de la part de la direction départementale des territoires et de la mer du Var.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année,

Bien cordialement

### Jean-Baptiste GROSSO

Chargé de mission Programmes d'Actions de Prévention des Inondations  
Service Planifications et Prospective | Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

244 avenue de l'infanterie de marine BP 501 83041 TOULON CEDEX 9

Bureau : O.3

Tel : +33 4 94 46 80 62 - Mobile : +33 6 60 58 79 30

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

Liberté  
Egalité  
Fraternité

----- Message transféré -----

**Sujet :** [France transfert] pli reçu de [sophie.bastrios@var.gouv.fr](mailto:sophie.bastrios@var.gouv.fr) : DPVa action n°34 du PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel

**Date :** Fri, 20 Oct 2023 11:03:58 +0200 (CEST)

**De :** nepasrepondre\_francetransfert (par AdER)  
[<nepasrepondre\\_francetransfert@culture.gouv.fr>](mailto:nepasrepondre_francetransfert@culture.gouv.fr)

**Répondre à :** [sophie.bastrios@var.gouv.fr](mailto:sophie.bastrios@var.gouv.fr)

**Pour :** [ddtm-spp@var.gouv.fr](mailto:ddtm-spp@var.gouv.fr)

## France transfert

---

### Vous avez reçu un pli

**Expéditeur :** sophie.bastrios@var.gouv.fr

**Objet :** DPVa action n°34 du PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel

**Message :** Bonjour,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, la lettre de saisine pour avis de votre service sur le projet suivant :

« Constitution de servitudes pour le passage de canalisations souterraines d'eau potable et d'assainissement » sur le territoire de la commune de Châteaudouble, en partie amont de la Nartuby.

Il s'agit de l'action 34 du programme d'action et prévention contre les inondations de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel.

Le projet est porté par la Dracénie Provence Verdon agglomération.

Compte tenu du délai d'instruction de deux mois, votre avis est attendu pour le 20 décembre 2023 au plus tard.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

**Contenu du pli :** 10 élément(s), 27.32 Mo au total

- **Pièce 5\_Etat parcellaire** • fichier pdf • 192.23 Ko
- **Pièce 4\_plan parcellaire** • fichier pdf • 726.38 Ko
- **Pièce 6\_Appréciation sommaire des dépenses** • fichier pdf • 327.07 Ko
- **Pièce 3\_Plan Général** • fichier pdf • 3.54 Mo
- **Pièce 7\_Mention des textes** • fichier pdf • 119.1 Ko
- **Pièce 0\_Bordereau des pièces** • fichier pdf • 111.08 Ko
- **Pièce 1\_Notice SUP Reseaux\_VFinale** • fichier pdf • 15.51 Mo
- **Pièce 2\_plan de situation** • fichier pdf • 5.88 Mo

- **lettre saisine 20\_10\_2023 consultation services** • fichier pdf • 652.09 Ko

- **Pièce 8\_Délibération du CA** • fichier pdf • 323.58 Ko

**Date de validité : 19/11/2023** (au-delà le téléchargement ne sera plus possible)

Pour accéder au pli vous aurez besoin d'un mot de passe qui vous a été transmis dans un courriel séparé.

[Accéder au pli](#)

Si le bouton ne fonctionne pas dans votre messagerie, utilisez le lien : [Accéder au pli](#)

---